

Technicien rivière chargé de la prévention des inondations



Offre n° O064241209000985

Publiée le 09/12/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : SYND MIXTE DU BAS ADOUR MARITIME

Le Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime a pour compétence la gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur un territoire qui couvre une partie de deux départements (64 et 40), 5 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI à fiscalité propre) et 65 communes, s'étendant de Dax à Bayonne.

Ce bassin versant s'étend sur une superficie de 836 km², avec pour principaux cours d'eau l'Adour, les Gaves Réunis, l'Aran, l'Arday et la Bidouze maritime. Le SMBAM gère 140 km de digues et 500 ouvrages hydrauliques.

Lieu de travail : 116 rue de Gascogne, Urt (Pyrénées-Atlantiques)

Poste à pourvoir le : 01/03/2025

Date limite de candidature : 08/01/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Ingénierie écologique > Biodiversité, nature, paysage

Grade(s) recherché(s) : Ingénieur

Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

Métier(s) : [Chef ou cheffe de projet rivière et milieux aquatiques](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Vous êtes chargé d'assurer la gestion des systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques, d'identifier les travaux à réaliser, de suivre le déroulement des travaux et de conduire et garantir l'entretien des ouvrages. Vous êtes également l'interlocuteur privilégié des collectivités et des riverains et vous participez à l'élaboration du protocole de gestion de crise en période de crue/inondation.

Missions / conditions d'exercice :

Principales missions :

- Repérer sur le terrain les travaux à entreprendre, par le biais de visites d'ouvrages et des contacts avec les communes et les riverains ;
- Réaliser les démarches réglementaires, définir le cahier des charges des travaux et consulter les entreprises ;
- Assurer le suivi des chantiers (maîtrise d'œuvre interne) et la réception des travaux ;
- Assurer la surveillance des digues et la mise à jour des dossiers des ouvrages ;
- Animer et suivre les études liées à la prévention des inondations ;
- Mettre à jour l'inventaire du patrimoine hydraulique des ouvrages et des aménagements hydrauliques liés à la protection contre les inondations ;
- Enrichir la base de données cartographique (QGIS/MAPINFO) des désordres liés aux inondations sur le territoire et la mettre à jour avec les données du terrain ;
- Coordonner les actions de prévention des inondations avec les actions de gestion des milieux aquatiques, l'antenne technique ;
- Assurer le suivi du protocole de gestion des crues et/ou inondations en concertation avec les acteurs locaux en prenant en compte :
 - les zones de débordements et secteurs sensibles aux risques d'inondations,
 - une gestion des embâcles en situation de crue et/ou d'inondation, en coordination avec l'antenne technique,
 - les hauteurs d'eau sur site lors des périodes d'inondations et croiser les données avec les balises et station de mesures afin d'améliorer les connaissances sur cet enjeu sur le territoire.
- Formaliser des notes et des rapports divers, d'avis, de conseils (urbanisme, signalements, appui aux bureaux d'études, riverains, etc.).

Missions secondaires :

- Assurer la communication du syndicat sur la thématique des inondations ;
- Mise en œuvre d'actions de communication, d'information et de sensibilisation notamment lié à la thématique inondation ;
- Participer en soutien aux travaux d'entretien réalisés par l'antenne technique.

Profils recherchés :

- Formation/expérience :

Profil Bac +2 minimum (ou équivalent) à Bac +5 avec formation et expérience dans la gestion des milieux aquatiques et des ouvrages hydrauliques. Maîtrise des règles et des techniques de conception et de réalisation d'ouvrages d'infrastructures sur les cours d'eau

Être détenteur du Permis B pour les déplacements sur le terrain

- Savoirs/compétences :

- En aménagement de rivières, géotechnique, génie civil (travaux fluviaux) et topographie

- Connaissance des missions de maîtrise d'œuvre
 - En hydrologie, hydraulique, maîtrise du ruissellement, eau, environnement, milieux aquatiques, gestion des risques liés aux inondations
 - Connaissances Faunes et flores des milieux aquatiques
 - Connaissance des politiques de l'eau et des réglementations environnementales
 - Connaissance de la réglementation relative aux Marchés Publics
 - Connaissance des missions et de l'organisation des Collectivités
 - Maîtrise des outils informatiques et SIG (ArcGIS, QGIS...)
- **Savoir-être :**
- Disponibilité et sens du service public
 - Sens pratique développé (notamment pour le suivi des chantiers) et bonnes capacités physiques pour les activités de terrain
 - Qualités relationnelles et rédactionnelles, aisance en expression orale,
 - Rigueur, capacité d'adaptation, autonomie, motivation,
 - Capacités d'analyse et de synthèse
 - Autonomie et travail en en équipe selon une méthodologie commune
 - Force de proposition

Contact et modalités de candidature

Contact : 0559562857

Informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire :

contact@smbam.fr ou 05 59 56 28 57

Envoyez votre candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum-vitae, le dernier arrêté de position administrative le cas échéant ainsi qu'une copie des diplômes et des formations, avant le 8 janvier 2025, par courriel à : contact@smbam.fr

Adresse de l'employeur : SYND MIXTE DU BAS ADOUR MARITIME

>116 rue de Gascogne

64240 Urt

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.